

C'est quoi la campagne Konbit Pou Chanjman?

Une initiative à travers laquelle, la Fondation Digicel aura à subventionner 15 organisations à raison de 800,000 gourdes chacune pour la mise en œuvre d'un projet communautaire.

Qui peut participer?

Toute organisation à but non lucratif basée et enregistrée en Haïti comprenant des associations ainsi que des institutions caritatives éducatives et religieuses existant depuis trois ans ou plus peut faire une demande de subvention pour la campagne Konbit Pou Chanjman.

Que doit faire votre organisation pour participer?

Les organisations doivent soumettre les documents suivants pour être admissibles:

- Le formulaire de demande de subvention de Konbit Pou Chanjman de la Fondation Digicel.
- Les Copies (à jour) d'enregistrement en tant qu'organisation à but non lucratif reçues de la Direction Générale des Impôts (DGI), mairie et autres institutions Gouvernementales (Ministère de la Planification ou Ministère des Affaires Sociales ou la mairie).
- Les états financiers de l'organisation et relevés bancaires.
- Deux (2) photos du projet.
- Une vidéo YouTube d'une (1) minute sur le travail de l'organisation (facultatif).

Où votre organisation peut-elle trouver et soumettre sa demande?

- Les formulaires de demande de subvention et explications sur les documents supplémentaires requis sont disponibles sur le www.fondationdigicelhaiti.org
- Les bureaux régionaux et les magasins de la Digicel ont accès aux formulaires de demande de subvention; les employés sont formés pour aider les organisations intéressées.
- Les formulaires de demande de subvention dûment remplies et documents supplémentaires requis doivent être soumis à Fondation.projet@digicelgroup.com

Quels types de projets sont admissibles ou non à cette initiative?

La Fondation Digicel tiendra compte des projets qui relèvent des catégories suivantes:

Éducation	Moyens de subsistance
Culture	Accès
Inclusion	Prévention des catastrophes

Notez que les propositions suivantes ne seront pas prises en considération:

- A caractère personnel
- Organisations et programmes conçus pour influencer la législation ou élus d'organismes publics
- Entités dont les services sont limités aux membres d'un groupe religieux spécifique
- Fonds religieux et pensionnat
- Campagnes ou fonds axés sur le développement
- Collecte de fonds ou commandités (équipes sportives, publicité, dîners de collecte de fonds, etc.)
- Conférences, séminaires, festivals
- Documentaires, projets vidéo ou programmes de recherche
- Les organismes qui canalisent les fonds reçus de tiers

Une organisation peut-elle faire une demande pour plus d'un (1) projet?

Une organisation peut soumettre au maximum deux (2) projets de catégorie différente.

Quelle est la date limite?

La date limite d'inscription est le 31 juillet 2019.

Quels sont les prix?

15 organisations recevront 800,000 gourdes pour mettre en œuvre un projet communautaire. Il y aura au moins un gagnant par département.

Quand les gagnants seront-ils annoncés?

Les gagnants seront annoncés en mars 2020.

Comment les organisations seront-elles informées du statut de leur proposition?

Date limite de soumission (31 juillet 2019)

Toutes les organisations ayant postulé sont automatiquement inscrites à la première phase et recevront un courriel qui les informera que leur proposition a été reçue et est en cours de révision.

Notification de la deuxième phase (4 septembre 2019)

Toutes les organisations recevront un courriel indiquant si elles ont avancé à la deuxième phase. Les organisations qui ont progressé à la phase 2 seront avisées pour planifier une visite de site avec l'équipe d'évaluation de Konbit Pou Chanjman. Les visites auront lieu entre septembre et décembre 2019.

Les organisations doivent être prêtes à présenter leur proposition verbalement et par écrit lors des entrevues de la deuxième phase.

Gardez à l'esprit les questions suivantes concernant le projet:

- Est-ce qu'il démontre une longévité et durabilité?
- Aura-t-il un impact sur la communauté?
- Les objectifs sont-ils réalisables?
- Les membres de la communauté locale seront-ils impliqués?
- Comment les bénéficiaires sont-ils impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet?
- Comment favorise-t-il l'inclusion, l'équité sociale et le développement communautaire?
- Est-il original?
- De quelle manière spécifique améliore-t-il Haïti?
- Le budget est-il raisonnable?
- La méthodologie d'évaluation est-elle cohérente et réaliste?

Notification de la phase finale (15 janvier 2020)

Toutes les organisations ayant participé à la deuxième phase recevront un courriel indiquant si elles ont avancé à la phase finale.

Au cours du mois de février, les finalistes seront invités à Port-au-Prince pour présenter leur projet communautaire au jury de Konbit Pou Chanjman et répondre aux questions. Ces finalistes bénéficieront également d'une formation sur la gouvernance et la gestion des organisations à but non lucratif.

En mars, les finalistes seront de nouveau invités à Port-au-Prince pour la cérémonie de remise des prix où les gagnants seront annoncés.

Qu'attend-on des gagnants?

Les gagnants devront signer un protocole d'accord avant de recevoir le prix.

Les fonds seront versés en trois (3) tranches (40% / 30% / 30%) sous réserve que la Fondation reçoive trois rapports de suivi et d'évaluation, des photos et tout autre document requis.

Les organisations doivent être en mesure de participer à tout événement de relations publiques et partager l'impact du projet suite à l'octroi de fonds par la Fondation Digicel.

**Nap travay pou n bay tout
 moun yon chans**